



Observatoire
international
des droits
linguistiques



Courte note biographique

Joëlle SAUTOIS, née à Bruxelles en 1981, a obtenu en 2004 le diplôme de Licenciée en Droit de l'Université libre de Bruxelles (ULB), option droit public, avant de suivre les cours du post-master en droit social à la Vrije Universiteit van Brussel. Elle s'est vu confier plusieurs mandats d'assistante en droit constitutionnel et en droit administratif auprès des Facultés de Droit de l'ULB et de l'Université de Mons. Elle dispense, actuellement, à titre de suppléante, le cours de contentieux constitutionnel approfondi en deuxième master à la Faculté de Droit de l'ULB, aux côtés du Professeur de droit constitutionnel, Marc UYTENDAELE.

Avocate depuis 2004, elle se consacre aux dossiers intéressant tant le droit constitutionnel que le droit administratif et se spécialise notamment dans le domaine du droit de l'enseignement et de la non-discrimination.

Sa langue maternelle est le français, mais elle a fréquenté, à Bruxelles, une école néerlandophone. Elle a eu l'occasion, au cours de sa vie professionnelle, de s'intéresser de très près aux discriminations fondées sur la langue que peuvent engendrer certaines politiques publiques, dans un système fédéral bâti autour des deux grandes communautés linguistiques de Belgique, la Communauté flamande et la Communauté française.